

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :

En exercice 27
Présents 26
Votants 27
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20260327-DCM_2024_03_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2026

L'an deux mille vingt six

Le : 27 mars

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André GACHET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026

PRESENTS André GACHET, Martine MEILLIER, Sébastien DE ARAUJO, Florence PICHON, Alain RENE, Isabelle ELVINGER, Quentin ROURE, Corine JEAY, Hubert GODARD, Fabienne GIBASSIER, Pierre GACHET, Jennifer CAPEL, Jérôme ARCELIN, Magali ROUCHON, Jean-Baptiste CHAMBEFORT, Marjorie COMBE, Julien LOUAT, Anna Paola ROYON, Philippe BERLANDE, Annabelle BOURGIN, Grégoire GRANGER, Christelle MELI, Sandrine GRANGER, Laurent BRUYERE, Laetitia PAYET, Nicolas LOPEZ.

ABSENT : Jean-Philippe PELLEGRIN.

POUVOIR : Jean-Philippe PELLEGRIN à Grégoire GRANGER.

SECRETAIRE : Florence PICHON.

Délibération n°2026 03 04

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-2,

Vu les résultats des élections municipales des 15 et 22 mars 2026,

Vu la délibération n°2026_03_02 du 27 mars 2026 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération n°2026_03_03 du 27 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au maire à six,

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Après que Monsieur André GACHET, maire ait fait un appel à candidatures, une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire est déposée :

Liste n°1

- 1 – Sébastien DE ARAUJO
- 2 – Florence PICHON
- 3 – Alain RENE
- 4 – Martine MEILLIER
- 5 – Quentin ROURE
- 6 – Isabelle ELVINGER

Monsieur André GACHET, Maire, a invité les conseillers municipaux à procéder à l'élection des adjoints au maire,

Résultats du premier tour du scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :
3

Nombre de suffrages blancs (art. L65 du code électoral) : 4

Nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11

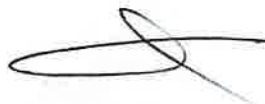
Nombre de suffrages obtenus : Liste Sébastien DE ARAUJO : 20

Après avoir constaté les résultats du dépouillement, la liste n°1 ayant obtenu la majorité absolue, le conseil municipal proclame l'élection des adjoints au maire et les déclare immédiatement installés dans leurs fonctions.

Ils ont pris rang dans l'ordre de la liste :

- ✓ 1^{er} Adjoint au Maire : Sébastien DE ARAUJO
- ✓ 2^{ème} Adjointe au Maire : Florence PICHON
- ✓ 3^{ème} Adjoint au Maire : Alain RENE
- ✓ 4^{ème} Adjointe au Maire : Martine MEILLIER
- ✓ 5^{ème} Adjoint au Maire : Quentin ROURE
- ✓ 6^{ème} Adjointe au Maire : Isabelle ELVINGER.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 31 mars 2026
Le Maire,
André GACHET



Le secrétaire de séance,
Florence PICHON



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 03.04.2026
Publié ou Notifié
le : 03.04.2026